

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 70 (1975)
Heft: 3-fr

Vereinsnachrichten: Invitation à l'assemblée générale de Basse-Engadine, les 13 et 14 septembre 1975

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invitation à l'assemblée générale de Basse-Engadine, les 13 et 14 septembre 1975

Mesdames, Messieurs,

Le président et le comité central, ainsi que nos amis engadinois, vous convient très cordialement à l'assemblée générale 1975, en Basse-Engadine.

Il y a onze ans que nous ne sommes retournés en terre grisonne, et vingt-huit ans que nous n'avons siégé en Engadine!

Plusieurs excellentes raisons ont incité le comité central à choisir Scuol/Schuls comme lieu de réunion. Nous sommes en plein dans l'Année européenne du patrimoine architectural: n'est-il pas tout indiqué d'aller voir une des «réalisations exemplaires» de notre pays? Sur proposition du Comité national suisse, le Conseil de l'Europe a retenu pour la Suisse, en raison de sa diversité géographique et culturelle, des localités de ses quatre principales régions ethniques: on sait qu'il s'agit de Morat FR, de Corippo TI, d'Octodurus/Martigny VS, et d'Ardez GR. A ce charmant village de Basse-Engadine, à ses maisons bourgeoises et paysannes cossues, ornées de sgraffites, va depuis longtemps l'intérêt de la Ligue du patrimoine national, et Ardez figure à notre programme de protection de villages caractéristiques. Dans son cas, il sied en premier lieu de dévier le grand trafic par une route de contournement et de restaurer toute une série de façades à sgraffites. Un nouveau règlement de construction et un nouveau plan de zones doivent assurer pour l'avenir la protection de ce joyau architectural.

De plus, la Ligue du patrimoine national va pouvoir octroyer pour la quatrième fois cette année son prix Henri-Louis Wak-

ker. Et le comité central a décidé que cette distinction, qui récompense la protection exemplaire d'un site, serait attribuée cette fois à un village de la Suisse romanche. La population et les autorités de Guarda, ainsi que le comité central de la Ligue, seront tout particulièrement heureux qu'un grand nombre de membres assistent, en hôtes bienvenus, à la remise du prix, à l'occasion de l'assemblée générale!

Enfin, un troisième élément important sera la visite de «notre» moulin alpestre de Ftan. Vous vous en souvenez sans doute: dans le cadre de l'émission de la TV alémanique «Grüezi mite-nand», le dernier moulin engadinois encore en activité a été offert au «Heimatschutz» suisse. Après que la réunion des moyens financiers nécessaires eut fait l'objet d'une vaste collecte, des artisans engadinois ont commencé les travaux de restauration et de remise en état. Ces travaux, qui coûteront plus d'un quart de million (auquel nos membres ont contribué par une action de solidarité qui a rapporté quelque 30000 francs), ne seront naturellement pas complètement terminés en septembre; mais les participants à l'assemblée générale auront tout de même l'occasion rare de voir fonctionner ce moulin à grain. Il resterait à évoquer ici les beautés géographiques, l'intérêt culturel, les spécialités gastronomiques et le ciel bleu de l'automne engadinois. Nous nous bornerons à vous présenter ci-après les détails du programme, en espérant qu'il sera assez séduisant pour susciter des inscriptions en masse.

Programme

Samedi 13 septembre 1975

04.40	Départ de Genève	14.00	Arrivée à Guarda Visite de Guarda par groupes, sous la conduite de membres des autorités communales et de notre section engadinoise; pour les Romands, visite guidée en français
05.22	Départ de Lausanne	15.15	Remise du prix HENRI-LOUIS WAKKER 1975 à la Commune de Guarda, allocutions des représentants de la Confédération, de l'Etat des Grisons, de la section engadinoise et de la Ligue suisse
06.32	Départ de Berne	16.15	Vin d'honneur pour les participants à l'assemblée générale, les invités et la presse Collation engadinoise
06.58	Départ de St-Gall	17.15	Départ des cars (à l'extérieur du village!)
07.09	Départ de Lucerne	18.00	Arrivée à Vulpera Prise des logements à l'hôtel Schweizerhof
07.10	Départ de Bâle	19.30	Assemblée générale et dîner dans la salle des fêtes de l'hôtel Schweizerhof Productions folkloriques et joyeuse soirée
08.23	Départ de Zurich		
10.04	Départ de Coire, pour Susch, en train spécial direct		
13.15	Arrivée à Susch Entre Coire et Susch, collation froide (non comprise dans le prix de la carte), servie sur commande, dans les compartiments, par la Compagnie suisse des wagons-restaurants; boissons chaudes et froides, sur demande, au mini-bar		
13.30	Départ des autocars, place de la Gare, à Susch Les cars seront numérotés: prière de rester toute la journée dans le même (rapport aux bagages!)		

Dimanche 14 septembre 1975

7.30	Service religieux à l'hôtel Petit déjeuner
09.15	Départ des cars
09.45	Arrivée à Ftan, visite du moulin en cours d'aménagement
10.30	Départ pour Ardez
11.00	Arrivée à Ardez Visite par groupes, sous la conduite de membres des autorités communales et de la section engadinoise
12.15	Départ d'Ardez en autocars
12.45	Déjeuner (spécialités grisonnes) à l'hôtel Schweizerhof, à Vulpera Evacuation des chambres, chargement des bagages
14.45	Départ pour Scuol/Schuls Bref arrêt pour la visite de la partie ancienne du village (env. 30 minutes)
15.30	Arrivée à la gare de Scuol
15.42	Départ de Scuol par le train de la RhB, wagons directs pour Coire
19.00	Arrivée à Coire
19.11	Départ de Coire
20.47	Arrivée à St-Gall
19.17	Départ de Coire
20.42	Arrivée à Zurich
22.38	Arrivée à Berne *
23.48	Arrivée à Lausanne *
00.23	Arrivée à Genève *
22.07	Arrivée à Bâle
22.04	Arrivée à Lucerne

* Le train de 21.10 au départ de Zurich comprend un wagon-restaurant jusqu'à Genève.

Les participants sont priés de prendre des *billets de train* du lieu de leur départ à Susch et retour (prière d'indiquer, en s'inscrivant, si l'on voyage en 1re ou 2me classe). Pour le trajet Scuol – Susch du dimanche après-midi, nous nous occupons de commander un billet collectif.

La *collation du samedi à midi* doit être commandée au moment de l'inscription. Elle n'est pas comprise dans le prix de la carte d'assemblée et sera payée dans le train.

La *réservation des chambres d'hôtel* doit se faire directement à l'adresse suivante: Waldhaus Vulpera AG, 7552 Vulpera. Les chambres vous seront facturées directement par l'hôtel. Elles seront payées à la caisse de l'hôtel le dimanche matin.

Nous prions les *automobilistes* de laisser leur voiture sur la place de parc de la gare de Susch. Ils reviendront à Susch, le dimanche après-midi, avec les autres participants (billet collectif). Nous voudrions éviter dans toute la mesure du possible d'en-

combrer les routes étroites de Basse-Engadine avec un trafic privé supplémentaire. Nous vous demandons toute votre compréhension pour ce vœu!

La *carte d'assemblée* coûte 98 francs, et comprend les prestations suivantes: courses en car du samedi et du dimanche, collation du samedi à Guarda, dîner du samedi soir à l'hôtel Schweizerhof, déjeuner du dimanche à l'hôtel Schweizerhof, billet collectif Scuol-Susch le dimanche, et participation aux frais. Le *délai d'inscription* a dû être fixé au 15 août. Nous vous prions instamment d'envoyer tout de suite votre commande pour les cartes de congrès, ainsi que votre réservation de chambre(s) (prise en considération des réservations d'après l'ordre chronologique des commandes), et au plus tard jusqu'au 15 août.

La carte d'assemblée vous sera envoyée contre remboursement par notre secrétariat, le vendredi 5 septembre 1975.

Les participants qui auraient envie de passer en Basse-Engadine une *journée supplémentaire* pourront réserver leur chambre à l'hôtel Schweizerhof pour une seconde nuit. La réception de l'hôtel leur facilitera volontiers les choses pour l'organisation d'excursions. (Chambre à 2 lits sans bain, 30 fr. par personne; avec bain, 45 fr. Chambre à 1 lit sans bain, 40 fr., avec bain 55 fr.)

Avec notre section engadinoise, nous serons heureux de vous souhaiter la bienvenue en pays grison et, espérons-le, sous un beau soleil d'automne. Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Ligue suisse du patrimoine national

Le président: *A. Rollier*
Le secrétaire général: *A. Eberle*

Section engadinoise

Le président: *R.-Z. Ganzoni*



A envoyer jusqu'au 15 août au plus tard à: Schweizer Heimatschutz, Postfach, 8042 Zurich

Inscription

à l'assemblée générale de Basse-Engadine, les 13/14 septembre 1975

Le/la soussigné(e) prendra part avec _____ personne(s) à l'assemblée générale 1975 et commande:

_____ carte(s) d'assemblée à 98 fr.

L'alleretretour en train se fera en 1re* 2e* classe (cette précision est indispensable pour la réservation du train spécial Coire-Susch!)* Biffer la mention inutile.

_____ coupons pour la collation du samedi à midi dans le train Coire-Susch, à 11 fr. 50 (sans boissons). Cette collation ne peut être servie que sur commande et contre coupon!

Nom:

Prénom:

Adresse:

No postal:

Localité:

Tél. privé:

Tél. prof.:

Date:

Signature:



A envoyer jusqu'au 15 août au plus tard à: Waldhaus Vulpera AG, 7552 Vulpera (084/9 11 04)

Réservation de chambre(s)

pour l'assemblée générale du «Heimatschutz» suisse, les 13/14 septembre 1975

Le/la soussigné(e) réserve à l'hôtel Schweizerhof, pour la nuit du 13/14 septembre:

_____ chambre(s) à 1 lit avec bain, petit déjeuner compris, à 55 fr. par personne

_____ chambre(s) à 2 lits avec bain, petit déjeuner compris, à 45 fr. par personne

_____ chambre(s) à 1 lit sans bain, petit déjeuner compris, à 40 fr. par personne

_____ chambre(s) à 2 lits sans bain, petit déjeuner compris, à 30 fr. par personne

Nom:

Prénom:

Adresse:

No postal:

Localité:

Tél. privé:

Tél. prof.:

Date:

Signature:

Je/nous resterai/resterons un jour de plus et réserve/réservons la chambre également pour la nuit du 14 au 15 sept.

oui* non*

* Prière instante de biffer la mention inutile.

L'inscription au verso, pour l'assemblée générale de Basse-Engadine, doit être envoyée, dûment remplie, jusqu'au

15 août 1975

à l'adresse suivante:

Schweizer Heimatschutz
Postfach
8042 Zürich

Prière d'affranchir l'enveloppe avec 30 ct.!

La réservation de chambre(s) au verso, pour l'assemblée générale de Basse-Engadine les 13/14 septembre, doit être envoyée, dûment remplie, jusqu'au

15 août 1975

à l'adresse suivante:

Waldhaus Vulpera AG
7552 Vulpera

Prière d'affranchir l'enveloppe avec 30 ct.!